



Monique BRANLANT <m.branlant@grand-lille.cci.fr>



À : Horace Rossi

Mar 04/03/2025 14:53

Bonjour Monsieur,

Le Plan Local d'Urbanisme d'Aix-en-Pévèle a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 25 octobre 2013. Ce dernier a fait l'objet d'une modification approuvée le 10 juillet 2014.

Le Conseil Communautaire de la CCPC a délibéré le 22 mai 2023 afin d'engager la procédure de modification de droit commun n°2 du PLU.

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, vous nous avez transmis ce dossier pour avis en tant que personne publique associée (PPA).

Ce dossier n'appelle pas de remarques de notre part car il ne concerne pas directement la problématique de développement économique.

Bien cordialement.

**MONIQUE BRANLANT**

Assistante d'Aurélie VERMESSE

Présidente de la CCI Grand Lille

40 place du Théâtre - CS 60359

59020 Lille Cedex

T. 03 20 63 77 04 – 06 33 39 46 20